

Fiche standardisée pour plan tarifaire mobile avec abonnement

Opérateur	Join Experience Belgique SPRL	Plan tarifaire	PROMO : deux fois plus de data et de minutes d'appels		
Date de dernière mise à jour	01.06.2018	Date de limite de validité	15.07.2018		
Frais					
Abonnement (€/mois)	Voir fiche du forfait choisi		Activation (€)	gratuite	
Conditions contractuelles					
Durée indéterminée	<input type="checkbox"/>	Durée (mois)	6	Indemnité de résiliation dans les 6 premiers mois	
				oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Tableau d'amortissement pour vente couplée			oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		Type d'appareil
					GSM, Smartphone (si souscription de matériel)
Éléments tarifaires récurrents offerts en réduction			cf. « Avantages »		Durée
Services inclus dans le forfait mensuel					
Réseau belge	Tout réseau		Seulement même réseau		Autre réseau :
Heures	Toute heure	Heures creuses	Toute heure	Heures creuses	Toute heure
Minutes	Voir fiche du forfait choisi				
ET <input type="checkbox"/> OU <input type="checkbox"/>					
SMS	Illimité*				
ET <input type="checkbox"/> OU <input type="checkbox"/>					
Data MB	Voir fiche du forfait choisi				
Heures	Pleines	N/A	Creuses	N/A	
<p>* Un usage normal privé dans le cadre d'une offre « illimitée » permet au Client de bénéficier d'une utilisation intensive. Une utilisation excessive des Services sera présumée malhonnête et frauduleuse et pourra donner lieu à une suspension voire une résiliation des Services. Dans tous les cas, est considérée comme une utilisation excessive : L'envoi de plus de 350 SMS/jour et de 10.000 SMS/mois</p>					
Prix des services hors forfait					
Minutes (€/min)	SMS (€/SMS)		MMS (€/MMS)		Data (€/MB)
17	7		25*		6
<p>Numéros surtaxés Numéro premium belge : veuillez consulter notre site Numéro premium international Zone EU : 2,50€/minute Numéro premium international Zone 2, 3, 4 : 4,60€/minute En Roaming toutes Zones : 4,60€/minute</p>					
* L'envoi de MMS est uniquement possible vers les numéros Join Experience Belgique SPRL et Join Experience S.A.					
Prix internationaux					
Service	Appels vers numéros fixes		Appels vers numéros mobiles		Appels reçus
					SMS
Prix minimum	€/min	Pays	€/min	Pays	€/SMS
					Pays
Au départ de Belgique	50	36	50	36	20
					36
Au départ de l'UE	17	39	17	39	7
					39
					6
					39
Options tarifaires					
Dénomination					
Minutes/SMS/Data	Min <input type="checkbox"/>	SMS <input type="checkbox"/>	Data <input type="checkbox"/>	Min <input type="checkbox"/>	SMS <input type="checkbox"/>
					Data <input type="checkbox"/>

Appels nationaux ou internationaux	Nation <input type="checkbox"/> Internat <input type="checkbox"/>	Nation <input type="checkbox"/> Internat <input type="checkbox"/>	Nation <input type="checkbox"/> Internat <input type="checkbox"/>	Nation <input type="checkbox"/> Internat <input type="checkbox"/>
Heures	Pleines <input type="checkbox"/> Creuses <input type="checkbox"/>	Pleines <input type="checkbox"/> Creuses <input type="checkbox"/>	Pleines <input type="checkbox"/> Creuses <input type="checkbox"/>	Pleines <input type="checkbox"/> Creuses <input type="checkbox"/>
Quantité				
Prix (€/mois)				

Options supplémentaires

Dénomination	Description	Prix (€/mois)
Options Data (Options à usage unique)		
Data Boost S	Description : 500 MB à utiliser en National et en Europe Validité: 30 jours	5€
Data Boost M	Description : 1 GB à utiliser en National et en Europe Validité: 30 jours	8€
Options Appels (Options récurrentes)		
Appels vers l'Europe S	100 minutes à utiliser pour des appels de la Belgique vers l'Europe. Les minutes non utilisées ne sont pas reportées au mois suivant.	5€
Appels vers l'Europe M	250 minutes à utiliser pour des appels de la Belgique vers l'Europe. Les minutes non utilisées ne sont pas reportées au mois suivant.	10€
Appels vers l'Europe L	400 minutes à utiliser pour des appels de la Belgique vers l'Europe. Les minutes non utilisées ne sont pas reportées au mois suivant.	15€
Autres options		
Forfait bloqué	Permet de contrôler les dépenses de votre abonnement en fixant des montants de consommation limites par mois. Une fois ce montant atteint, votre consommation sera coupée et réactivée le mois d'après. Vous en serez averti par SMS une fois la limite atteinte.	2€

Avantages

Avantage :

Chaque nouveau Client bénéficiera de deux fois plus de data et de minutes d'appels jusqu'au 30 août 2018 inclus. Cette promotion est cumulable avec les promotions « Parrainez un proche et recevez 1 mois gratuit » et « Profitez d'un smartphone à seulement 1€ ».

Conditions :

Peut bénéficier de la promotion, tout Client consommateur souscrivant un abonnement et ayant opté pour :

- L'envoi par e-mail de la facture ;
- Le paiement par prélèvement automatique.

Les Clients reconnaissent et acceptent qu'ils sont tenus de remplir les conditions mentionnées ci-dessus pendant toute la durée de leur Contrat. À défaut, après notification du Client, JOIN Experience Belgique se réserve le droit d'annuler la promotion pour la durée restante.

Période de validité :

La promotion s'applique à tout nouveau Contrat mobile conclu auprès de JOIN Experience Belgique SPRL entre le 1^{er} juin et le 15 juillet 2018 inclus.

Cette fiche standardisée vise à résumer les principales caractéristiques du plan tarifaire : elle n'est en aucun cas destinée à remplacer le contrat.

Notes explicatives concernant la fiche standardisée pour plan tarifaire mobile avec abonnement

1. Tous les montants financiers sont exprimés en euros (€) ou eurocents (€c) TVA comprise.
2. Plan tarifaire : dénomination complète du plan tarifaire telle qu'apparaissant sur le site Internet de l'opérateur.
3. Date limite de validité : mention de la date éventuelle d'échéance de l'offre commerciale, promotions comprises, au-delà de laquelle, le cas échéant, cette offre est modifiée et sera décrite par une nouvelle fiche standardisée. Il s'agit de la limite de validité des conditions de l'offre décrites dans la fiche pour un nouveau contrat : si un contrat est souscrit au plus tard au moment indiqué, les conditions de la fiche sont en principe d'application pendant le contrat (sous réserve d'éventuelles modifications ultérieures des caractéristiques du plan tarifaire au cours du contrat). Après la date indiquée d'autres conditions, décrites dans une nouvelle version de la fiche, seront associées à un nouveau contrat conclu.
4. Activation : frais uniques d'activation du service, y compris l'éventuel prix d'achat de la carte SIM.
5. Conditions contractuelles : si le contrat n'est pas à durée indéterminée, indiquer le nombre initial de mois d'engagement.
6. Tableau d'amortissement pour vente couplée d'appareil terminal : il est indiqué le cas échéant si l'offre inclut la fourniture à prix réduit ou sans surcoût d'un appareil terminal. Dans ce cas, si l'opérateur fournit au client un tableau d'amortissement de cet appareil, indiquant, conformément aux prescriptions légales en vigueur, la valeur résiduelle de cet appareil en cas de résiliation anticipée du contrat.
7. Type d'appareil : l'indication du genre d'appareil offert en vente couplée, par exemple GSM, tablette, etc.
8. Éléments tarifaires récurrents offerts en réduction: dans le cas où certains éléments tarifaires à caractère récurrent (par exemple l'abonnement) font l'objet d'une réduction, les éléments en question et la réduction sont indiqués ainsi que la durée pendant laquelle cette réduction est en vigueur.
9. Services inclus dans l'abonnement forfaitaire : les cases ET ou OU doivent être cochées selon les services inclus (minutes d'appel vocal, messages SMS, data) ont un caractère cumulatif ou exclusif. Les services inclus peuvent porter sur des appels et/ou SMS vers n'importe quel réseau national (tout réseau) ou seulement vers les clients du même réseau mobile ou encore vers certains autres réseaux à spécifier (exemples : réseaux fixes ou certains MVNO ou à l'intérieur d'une communauté).
10. Prix des services hors forfait : les prix unitaires des minutes d'appel, des messages SMS et MMS et des données qui s'appliquent lorsque le forfait est épuisé sont indiqués.
11. Prix internationaux : pour les appels internationaux au départ de la Belgique, il faut indiquer les prix applicables vers le groupe de pays le moins cher (qui comprend normalement au moins les pays voisins de la Belgique) ainsi que le nombre de pays auxquels ce tarif minimum s'applique. Pour les appels au départ de l'Europe, il faut indiquer les prix applicables aux appels vers un pays de l'Union européenne au départ d'un pays de l'Union européenne (roaming international).
12. Options tarifaires : différentes options tarifaires peuvent compléter le plan de base en indiquant le nom de l'option, le type de service auquel cette option s'applique (appels vocaux, messages SMS, data), le caractère national ou international mes appels ou messages SMS inclus dans l'option, les heures auxquelles l'option s'applique, le volume inclus dans l'option (s'il n'y a pas de limite, il faut indiquer « ILLIMITE ») et enfin les prix appliqués dans cette option.
13. Options supplémentaires : cette zone est exclusivement destinée à décrire d'éventuelles options qui ne seraient pas conformes à la structure de la zone relative aux options tarifaires.
14. Avantages : cette zone peut servir à décrire d'éventuels avantages supplémentaires qui sont directement liés au produit et qui ne seraient pas conformes à la structure des zones relatives aux frais ou prix, par exemple la gratuité de certains types plus spécifiques d'appels ou de trafic ou encore le prix d'appareils terminaux offerts en vente couplée.